



*Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault*

Montpellier le 15 décembre 2022

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU  
CODERS34**

**JEUDI 24 NOVEMBRE 2022**

**Président :** André FARIZON

**Membres du Comité Directeur (CD) du CoDeRS34:**

**Présents :** Maddie BICOS (Instructrice Fédérale) ; Jean-Louis BRUN (Secrétaire Général) ; André FARIZON (Président) ; Renée GRILLAT (Vice-Présidente) ; Marie-France RICO (Trésorière).

**Excusés :** Colette GRILLET (Référente formation) ; Erick MARX (Instructeur Fédéral).

**Clubs affiliés au CoDeRS34 :**

**Présents ou représentés :** André FARIZON avec pouvoir de Guy CAPPELLE (11001 ARS Castelnaudary) ; Dominique AMIAND représentant Claude VASSEUR (34001 RSM Montpellier) ; Sarah LYNCH (34004 AMUCS Montpellier) ; Robert BOUDON avec pouvoir de Bernard DELAY (34005 ARS St Gely) ; Maurice MOULIN (34006 ARSEL Jacou) ; Jean-Michel CASSAM CHENAÏ représentant Michel DIAZ (34017 RSP Pérols) ; Jean-Michel SARRAILH et Marc FLOCH (34024 ESL St Mathieu de Trévières) ; Maddie BICOS (34031 DTL Jacou) ; Jean-Louis BRUN avec pouvoir de Viviane BONFILS (34032 MEF Lunel) ; Jean Marie BASTIAN représentant Gilbert AVERTY (34033 RCP Pézenas) ; André FARIZON PSC (34035 Palavas-les-Flots) ; Robert BOUDON et Marie Thérèse TROPE (34036 Les Gambettes Matelloises Les Matelles).

**Excusés :**

Guy CAPPELLE (11001 ARS Castelnaudary) ; Bernard DELAY (34005 ARS St Gely) ; André GRANIER (34021 RSP Villeneuve les Béziers) ; Viviane BONFILS (34032 MEF Lunel) ; Chantal CASCALES (Vérificatrice aux comptes) ; Simon POUST 5CTF Nouvelle Aquitaine et Occitanie<sup>o</sup>.

**Absent :** Sydney AUFRERE (34029 Club Cévenol Montpellier).

**Trois pouvoirs déposés :**

Guy CAPPELLE (11001 ARS Castelnaudary) ; Bernard DELAY (34005 ARS St Gely) ; Viviane BONFILS (34032 MEF Lunel).



**Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault**

## **ORDRE DU JOUR**

### **À partir de 8h30 :**

- Accueil
- Emargement

### **9h00 OUVERTURE DE L'AGO**

- Accueil du Président (André FARIZON)
- Vérification du quorum (Jean-Louis BRUN)
- Adoption du PV AG du 2 décembre 2021 (Joint)
- Rapide rapport de chaque Président sur le bilan 2021/2022 de son club et les prévisions de développement 2022/2023.

### **Rapports et votes**

- Rapport moral du Président
- Rapport financier de la Trésorière (Marie-France RICO)
- Rapport du Commissaire aux comptes (Marie-France RICO)
- Augmentation du forfait de remboursement des frais de déplacements.

### **Récapitulatif des résolutions à prendre :**

- **Première Résolution** : approbation du rapport moral du Président.
- **Deuxième résolution** : approbation du bilan et du compte de résultat du CODERS34. Quitus à la Trésorière pour sa gestion au cours de l'exercice 2021/2022.
- **Troisième résolution** : approbation du rapport de la Vérificatrice aux comptes.
- **Quatrième résolution** : Approbation du budget prévisionnel.
- **Cinquième résolution** : Approbation de la majoration de l'indemnité kilométrique

### **Rapports non soumis à vote**

- Rapports des Présidents de clubs
- Bilan formation
- Bilan des Commissions
- Présentation du site du CODERS34 par Jean-Louis BRUN

### **Divers**

**12h15** Clôture

**Déjeuner** au Restaurant d'application PURPLE.



**Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault**

**Début de la séance : 9h00**

**1. Ouverture de l'Assemblée Générale (Jean-Louis BRUN)**

Le Secrétaire Général remercie tous les participants de leur présence et accueille en qualité de nouvelle Présidente de l'AMUCS, madame Sarah LYNCH élue lors de l'AGE du club le 14 octobre écoulé.

Bien que le Club RSM représenté par sa Vice-présidente madame Dominique AMIAND n'ait pas encore rejoint l'Assemblée - arrivée 9h40 - Jean-Louis BRUN confirme les taux de représentation ci-dessous établis conformément au Chapitre 3 Article 3 du Règlement Intérieur du CoDeRS34 qui stipule que l'AGO ne peut valablement délibérer que si 1/3 des membres présents ou représentés représente au moins 1/3 des voix.

CLUBS	CLUBS	PRESIDENT (E)	NOMBRE CLUBS PRESENTS AG	LICENCES 2021/2022	TOTAL VOIX PORTEES 2021 2022	TOTAL VOIX PREPREESENTES	
34 001	Retraite sportive de Montpellier	RSM Montpellier	VASSEUR Claude	1	375	9	9
34 004	Asso Montp. Universitaire Culturelle et Sportive	AMUCS Montpellier	LYNCH Sarah	1	177	6	6
34 005	Association de la Retraite Sportive	ARS St Gély du Fesc	DELAY Bernard Pouvoir R. BOUDON	1	479	11	11
34 006	Asso Retraite sportive et Loisirs	ARSEL Jacou	MOULIN Maurice	1	205	6	6
34 017	Retraite Sportive de Pérols	RSP Pérols	DIAZ Michel	1	461	11	11
34 021	Retraite Sportive Villeneuvoise	RSV Villeneuve les Béziers	GRANIER André		85	3	
34 024	Espace Sports et Loisirs	ESL St Mathieu de Tréviérs	SARRAILH J.Michel	1	200	6	6
34 029	Club Cévenol	CC Montpellier	AUFRERE Sydney		29	1	
34 031	Dynamic Temps Libre	DTL Jacou	BICOS Maddie	1	162	5	5
34 032	Maintien en Forme Lunel	MF Lunel	BONFILS Viviane Pouvoir JL BRUN	1	69	3	3
34 033	Rando Club Piscenois	RCP Pézenas	AVERTY Gilbert	1	160	5	5
34 035	Palavas Seniors Club	PSC Palavas les Flots	FARIZON André	1	141	4	4
11 001	Association de la Retraite Sportive	ARS Castelnaudary	CAPELLE Guy Pouvoir A FARIZON	1	209	6	6
34 036	Les Gambettes Matelloises	LGM Les Matelles	BOUDON Robert	1	87	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>2839</b>	<b>79</b>	<b>75</b>

Base clubs présents : 33%. Quorum clubs présents atteint : 86%

Base voix portées : 33%. Quorum voix portées atteint : 95%

L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc valablement délibérer.



**Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault**

## **2. Approbation du PV de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2021**

Aucune observation n'étant formulée, le PV de l'AGE du 2 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

## **3. Rapports de Présidents de clubs.**

### **3.1. Maddie BICOS (Présidente 34031 DTL Jacou)**

Les effectifs atteints sont globalement inférieurs aux attentes du club car ce dernier est contraint à refuser des inscriptions de personnes extérieures à Jacou, faute de place pour mener à bien ses activités, en salle notamment.

Le club DTL en est donc réduit à caler ses effectifs en fonction des quotas de places disponibles sur les lieux d'activités. A cela s'ajoute un manque patent d'animateurs, le club ne souhaitant pas faire appel à des intervenants extérieurs « pros ».

La présence de deux clubs sur JACOU, (DTL et 34006 ARSEL), qui se font inévitablement concurrence en termes d'occupation d'espaces, incite à se poser la question de la création d'un club local supplémentaire. Mais quant à trouver les bonnes volontés pour y parvenir...

### **3.2. Jean-Michel CASSAM CHENAÏ (Vice-Président 34017 RSP Pérols)** *Le diaporama étant trop lourd pour être joint au présent PV, (>200Mo), merci d'en réclamer une version compressée directement à [Jean-Michel CASSAM CHENAÏ](mailto:Jean-Michel.CASSAM.CHENAÏ).*

Le club de Pérols a ouvert un lourd chantier de modernisation de sa gestion administrative et comptable via le logiciel de gestion ASSOCONNECT. Comptabilité, gestion des membres, inscription et paiement en ligne ... etc, le club RSP PEROLS adopte un mode de gestion déjà retenu par certains clubs du CODERS34.

### **3.3. Robert BOUDON (Président 34036 Les Gambettes Matelloises Les Matelles)**

*Diaporama déjà adressé.*

Quelques points à relever : le club soulève quelques problèmes en Rando dans la mesure où les effectifs inscrits sont très importants alors que les participations aux marches sont très faibles, ce qui perturbe tant l'organisation que les accompagnements.

Au global, le club LGM enregistre une croissance de ses adhérents dont 83% sont des résidents Matellois.

Le bilan comptable du club est équilibré et l'un de ses objectifs 2023 consiste à ancrer solidement la fidélisation de ses adhérents afin de limiter un turn-over toujours générateur de perte de temps et de surcout de gestion.



**Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault**

**3.4. Sarah LYNCH (Présidente 34004 AMUCS Montpellier) Voir le diaporama joint (CR AG AMUCS)**

L'effectif 2023 atteint 390 adhérents dont 187 personnes sur les seules activités physiques et sportives. Répartition : 66% femmes, 33% hommes.

Lancement cette année de deux nouvelles activités :

- la marche nordique. L'AMUCS a, sur ce poste, obtenu une subvention de la FFRS pour l'achat de bâtons. 2 animateurs disponibles
- « Muscu mémoire » différente de l'offre SMS de la FFRS.

Au sujet du poste voyage, Jean-Louis BRUN, dans le cadre du sujet qui doit être abordé par le CODERS34 - « Comment mutualiser nos moyens entre clubs » - évoque en la circonstance un exemple de mutualisation. Si l'AMUCS ne parvient pas à boucler le nombre de participants nécessaires pour lancer son voyage annuel, le proposer aux adhérents des autres clubs qui pourraient être intéressés.

**3.5. Dominique AMIAND (Vice-Présidente 34001 RSM Montpellier) Diaporama déjà adressé.**

**3.6. Quelques réflexions à noter : Après un fort impact négatif du COVID sur les inscriptions 2020/2021 (272 inscrits), les effectifs 2021/2021 ont retrouvé un niveau normal avec 400 adhésions dont 100 1ères entrées dans le club.**

La saison 2023 démarre également sous de très bons auspices avec 460 inscrits, 1 adhérent sur 4 étant un primo entrant.

La RSM abandonne sa présence au salon des Séniors, opération couteuse et peu rentable. Elle maintient par contre sa participation à l'Antigone des associations.

**3.7. Jean-Michel SARRAILH (Président 34024 ESL St Mathieu de Trévières) Diaporama déjà adressé.**

A noter : Croissance de 37 adhésions portant l'effectif total de licenciés à 222 personnes. Grande satisfaction pour l'ESL après deux années de baisse due au COVID.

Mais revers de la médaille : il faut d'urgence un surcroît d'animateurs et les demandes de formation se font rares.

En terme de gestion, les adhésions peuvent désormais se régler par virement ce qui allège la tâche du Trésorier du Club.

**3.8. Maurice MOULIN (Président 34006 ARSEL Jacou)**

L'exercice 2021/2022 s'est déroulé correctement malgré la pandémie COVID.

A ce jour, 40 nouveaux adhérents portant l'effectif global à 222 inscrits.



**Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault**

Comme vu précédemment (cf. § 3.1 DTL Jacou), l'effectif du club croit sensiblement (+ 37 adhésions en 222) ce qui oblige l'ARSEL à se poser la question de la nécessité de créer une 3<sup>ème</sup> structure jacoumarde.

Mais comme la problématique réside sur les capacités d'accueil sur la commune (Salles et plein air), le président FARIZON suggère que ce nouveau club soit créé sur les communes environnantes (Clapiers, Theyran...) avec un éventuel essaimage des adhérents ARSEL qui résident dans ces agglomérations.

Activités de l'ARSEL :

- Principale : la randonnée sous tous ses formes. Cette activité sert même de base à toutes les sorties sur 1 ou plusieurs jours pour renforcer les liens entre adhérents. Et cela marche !
- 2<sup>ème</sup> activité dominante : la gymnastique
- Puis : danse, country yoga et Qi Gong.

L'ARSEL fête ses 30 ans d'existence.

### **3.9. Jean Marie BASTIAN (Vice-Président 34033 RCP Pézenas)**

Depuis l'arrivée du nouveau Président Gilbert AVERTY, l'effectif après avoir chuté, s'est stabilisé depuis 2 ans à 150 inscrits avec pourtant un turn-over de 10%. Comme déjà évoqué précédemment, le principal soucis du RCP sera donc de fidéliser ses adhérents. Pour ce faire de nombreuses sorties touristiques (essentiellement en randonnée) sont organisées pour créer le lien nécessaire.

Activités :

- Randonnée : 3 niveaux, 6 animateurs
- MAC : 3 animateurs fédéraux en cours de formation
- Marche Nordique : 3 AF en cours de formation

### **3.10. André FARIZON PSC (Président 34035 Palavas-les-Flots)**

Le PSC fête cette année ses 5 ans d'existence. Jeune club certes mais affichant déjà 160 adhérents.

Comme tout club en croissance, le problème récurrent du manque d'animateurs reste d'actualité. Ce qui fait que le PSC bénéficie de prêt d'AF de la part du club voisin de Pérols : en randonnée (3 niveaux), en MAC, en Marche Nordique ainsi qu'en SMS et gymnastique douce, le président FARIZON animant SMS et « rando » quand son EDT de président des CODERS34 et CORERS Occitanie le lui permettent.

Le PSC est actuellement en contact avec l'EPHAD des Matelles pour mettre en place des synergies partagées (SMS et gymnastique douce, mais pas que...)



**Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault**

#### **4. Rapport moral du Président FARIZON** *Voir la pièce jointe*

Le Président FARIZON procède à la lecture de son rapport moral dont vous retrouverez en PJ l'intégralité du contenu.

Point à préciser :

Poursuite des contacts du président FARIZON avec les caisses AGIRC ARCCO vs « LES SOCIETALES » AG2R

Genèse du sujet pour mémoire :

Le Pôle Mutualiste « AG2R La Mondiale/AGIRC/ARCCO » , mutuelle santé, prévoyance, épargne, retraite, dépendance est partenaire de la FFRS.

Par ailleurs, AG2R a constitué une plateforme "Les Sociétales AG2R LA MONDIALE" qui fédère un réseau d'une cinquantaine d'associations réparties sur l'ensemble du territoire. Ce réseau permet à ses adhérents de conserver une vie sociale en pratiquant entre seniors de nombreuses activités conviviales à but culturel à l'exclusion de toute activité sportive ou d'entretien. Ce réseau aide également à la formation de responsables de missions bénévoles.

En résumé :

- favoriser le bien-vivre ensemble, chez soi et dans son environnement proche,
- améliorer la santé par la l'information/prévention,
- accompagner les aidants pour préserver leur équilibre,
- accompagner l'avancée en âge,
- soutenir les personnes en situations de vulnérabilité.

Les Sociétales offrent également la possibilité de jouer un rôle actif dans la société, par le biais d'actions citoyennes :

- Participation à des tests de produits ou services innovants
- Entraide de voisinage ou visites de personnes âgées
- Animation d'ateliers
- Appui à l'organisation d'événements
- etc.

Action du CODERS34 :

Fort de ces nombreux points de convergence et de complémentarité, Le Président FARIZON souhaite, après évidemment les négociations et accords préalables nécessaires avec ce Pôle mutualiste, que le CODERS34 puisse participer à leurs conférences d'information afin de présenter l'éventail de son offre sportive qui viendra compléter celles culturelles d'AG2R, informer sur la densité de son réseau de clubs héraultais et, in fine, susciter des vocations soit en termes de création de clubs, soit d'adhésion aux clubs existants.





**Comité Départemental  
de la Retraite Sportive  
de l'Hérault**

Le président FARIZON se charge de la 1ère prise de contact et précise : « AGIRC est l'organisme qui gère toutes les caisses de retraites complémentaires. C'est donc AGIRC qui sera en premier plan et qui gèrera toutes nos demandes.

Les moyens d'AG2R (Midi-Pyrénées) sont limités, on verra s'ils le sont également en Languedoc-Roussillon.

Les premiers rendez-vous ont eu lieu. Les négociations lentes et lourdes continuent.

#### **5. Rapport financier (Marie-France RICO, Trésorière) Voir les pièces jointes**

Les documents ayant été adressés lors des convocations, Marie-France RICO commente ses chiffres sans aucune question particulière.

Seul le cout de l'investissement prévu au budget prévisionnel concernant l'achat d'une sono qui sera mise à la disposition des clubs est estimé trop élevé par l'Assemblée.

Des précisions sont également demandées quant au coût de la création du site Internet du CODERS34. *Devis joint à titre confidentiel.*

Enfin, pour conclure, Marie-France RICO procède à la lecture du rapport de la Vérificatrice aux comptes, Mme Chantal CASCALES.

#### **6. Frais de déplacement. (Le Président FARIZON et Marie-France RICO)**

Afin de s'aligner peu ou prou sur les montants pratiqués dans d'autres structures de la FFRS et pour tenir compte de l'inflation ambiante sur les carburants, le CODERS34 propose de porter l'indemnité kilométrique de 0,21€ à 0,30€.

S'en suit une large discussion sur le sujet et notamment son environnement fiscal. (Demande d'un rescrit fiscal en cas de paiement de l'impôt)

#### **7. Vote des résolutions (Jean-Louis BRUN) :**

- 7.1. Première Résolution** : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le contenu du rapport moral du Président.
- 7.2. Deuxième résolution** : Après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat du CODERS34, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces comptes et donne quitus à la Trésorière pour sa gestion au cours de l'exercice 2021/2022.
- 7.3. Troisième résolution** : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les conclusions de la vérificatrice aux comptes.
- 7.4. Quatrième résolution** : Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel présenté pour l'exercice à venir, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les orientations proposées.
- 7.5. Cinquième résolution** : Après avoir pris connaissance des motivations du CODERS34 quant à la majoration de l'indemnité kilométrique, l'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.





## 8. Rapport des commissions

### 8.1. Commission communication (Jean-Louis BRUN Secrétaire Général) Voir les pièces jointes

Jean-Louis BRUN, chargé de la conception, présente le site Internet du CODERS34 et déroule l'intégralité de ses pages et des liens qui les relient.

Le but principal était de disposer d'une structure sécurisée et pérenne via le langage universel Wordpress, d'offrir une vitrine intuitive et vivante, de susciter en priorité le contact avec ses clubs.

S'y rajoute une structure relativement simple à gérer et à maintenir à jour avec l'appui d'un webmaster qui reste à disposition autant que de besoin.

L'Assemblée Générale confirme son intérêt pour ce nouvel outil et félicite son concepteur.

### 8.2. Commission formation (Jean-Louis BRUN Secrétaire Général) Voir le diaporama joint.

## 9. Divers

Le Président FARIZON annonce à l'Assemblée que la FFRS a décidé de supprimer le Certificat Médical dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Si tous les participants s'accordent à dire que cette mesure simplifiera considérablement la gestion administrative lors des inscriptions, le CODERS34 invite les Présidents et leurs AF à veiller à l'aptitude des participants à la pratique de certaines activités sportives à risque.

---

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée s'achève à 12h15 et est suivie d'un déjeuner à l'invitation du CODERS34

**Le Président du CODERS34**

**André FARIZON**

**Le Secrétaire Général  
Secrétaire de séance**

**Jean-Louis BRUN**